Bureau de l’OIM – (GUINEE)

|  |
| --- |
| **Appel à manifestation d’intérêt pour le Recrutement des Partenaires (ONGs) pour un appui a la réintégration migrants dans les Zone réculée** |

1 ***Calendrier***

|  |  |
| --- | --- |
| Numéro de référence de l’appel à manifestation d’intérêt | EOI/001/GN10/05/2024 |
| Date de publication | 30/05/2024 |
| Date limite de présentation d’une demande de précision | 20/05/2024 |
| Date limite de dépôt des candidatures | 24/05/2024 |
| Communication des résultats | TBD |
| Date de début de la mise en œuvre | TBD |
| Date de fin de la mise en œuvre | TBD |

**2 *Site(s)***

***Lot 1 :***

* ***Kissidougou***
* ***Gueckedou***
* ***Macenta***
* ***Faranah***

***Lot 2 :***

* ***Dabola***
* ***Dinguiraye***
* ***Mali***
* ***Lélouma***
* ***Mandiana***

***Lot 3 :***

* ***Gaoual***
* ***Telimele,***
* ***Boffa***
* ***Fria***

3 ***Secteur(s) et domaine(s) de spécialisation***

L'ONG recrutée appelé paritaire de mise ne œuvre ( IP) devra répondre aux critères suivants :

* Avoir une expérience avérée dans la mise en œuvre de projets de réintégration des migrants, ou de projets similaires dans le domaine du développement socio-économique, de la protection, de l'éducation, de l'emploi, de l'entrepreneuriat, etc.
* Avoir une bonne connaissance du contexte guinéen, des enjeux et des défis liés à la migration, à la réintégration, à la prévention de la migration irrégulière, à la cohésion sociale, etc.
* Avoir une bonne capacité de coordination et de collaboration avec les acteurs locaux, notamment les services déconcentrés de l'Etat, les collectivités locales, les organisations de la société civile, les leaders religieux et coutumiers, etc.
* Avoir une bonne capacité de gestion financière, administrative et logistique, en respectant les règles et les procédures du bailleur de fonds.
* Avoir une bonne capacité de suivi et d'évaluation, en utilisant les outils et les méthodes appropriés, et en assurant une collecte, une analyse et une restitution rigoureuses des données.
* Avoir une bonne capacité de communication, de sensibilisation, de formation, de conseil, de mentorat, de dialogue, etc., en utilisant les supports et les messages adaptés aux publics cibles.
* Avoir une équipe qualifiée, motivée et disponible, composée d'experts techniques, de coordinateurs, d'animateurs, de formateurs, de conseillers, etc.
* Avoir une présence effective ou potentielle dans les zones d'intervention du programme, ou être en mesure de s'y déployer rapidement et efficacement.

4 ***Entité à l’origine de la publication***

L’Organisation des Nations Unies pour les Migrations (OIM)

5 ***Contexte dans lequel s’inscrit le projet***

La Guinée, comme de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, fait face à une migration irrégulière croissante qui touche particulièrement les jeunes, aussi bien dans les zones rurales que dans les grandes villes. Attirés par la promesse d'une vie meilleure, ils entreprennent des voyages dangereux vers l'Europe ou d'autres destinations, les exposant aux risques de traite, d'exploitation, de violence et souvent à la mort. Beaucoup sont interceptés ou renvoyés, tandis que d'autres rentrent volontairement au pays, mais se retrouvent fréquemment sans ressources ni perspectives.

Afin de répondre à ce défi, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), en collaboration avec l'Union Européenne et le gouvernement guinéen, a lancé depuis 2017 des programmes d'aide au retour volontaire et à la réintégration. Des sous-bureaux et bureaux satellites ont été créés à Mamou, Kankan, Nzérékoré, Boké et Labé pour soutenir les migrants de retour dans le processus de leur réintégration. Cependant, les migrants vivant dans des zones reculées éprouvent souvent des difficultés à accéder à ces services à cause de leur isolement géographique, d'une infrastructure routière limitée et des coûts élevés de déplacement.

Pour rapprocher les services des migrants et renforcer la réintégration socio-économique, l'OIM souhaite recruter des ONG nationales afin de coordonner et réaliser les activités de réintégration dans les zones **de Macenta, Kissidougou, Guéckédou, Gaoual, Dabola, Mali, Lélouma, Télimélé, Dinguiraye, Faranah, Mandiana, Kérouané, Kouroussa, Boffa et Fria.** Ces ONG travailleront en collaboration avec les services déconcentrés de l'État, les collectivités locales, les organisations de la société civile, les leaders religieux et coutumiers, ainsi que les bénéficiaires eux-mêmes. Cette approche permettra d'assurer un suivi rapproché, d'améliorer la coordination avec les autorités locales et de favoriser l'appropriation du processus de réintégration, renforçant ainsi la durabilité et l'efficacité du programme.

Cette initiative se situe dans le cadre du nouveau Programme de Protection, de Retour et de Réintégration des Migrants en Afrique Subsaharienne (MPRR-SSA) avec un financement de l'Union Européenne. Ce programme vise à offrir aux migrants de retour des opportunités de réinsertion socio-économique durable, en tenant compte de leur lieu d'installation, de leurs besoins spécifiques et de ceux de leurs communautés d'accueil. Il inclut des activités d’orientation, d'accompagnement psychosocial, de formation professionnelle, et de soutien à la création d'activités génératrices de revenus.

***Objectif :*** L'objectif du recrutement des ONG dans les zones ciblées est de fournir de services de réintégration socio-économique rapprochés et adaptés aux besoins des migrants de retour, et faciliter leur réintégration au sein de leurs communautés respectives.

***Durée du projet :*** Le projet s'étendra sur une période de 6 mois à compter de la date de signature du contrat de prestation.

6 ***Résultats escomptés***

Les résultats attendus sont les suivants :

* **Résultat 1 :** Les migrants de retour sont identifiés, sensibilisés sur leurs droits et devoirs, orientés vers les services disponibles et accompagnés dans leur parcours de réintégration.
* **Résultat 2 :** Les migrants de retour bénéficient d'un appui psychosocial adapté à leurs besoins et à leur situation.
* **Résultat 3 :** Les migrants de retour accèdent à des opportunités de formation qualifiante et/ou de renforcement de leurs compétences professionnelles.
* **Résultat 4 :** Les migrants de retour reçoivent un appui financier et technique pour la création ou le renforcement d'activités génératrices de revenus.
* **Résultat 5 :** Les acteurs locaux impliqués dans la réintégration des migrants de retour participent aux réunions de coordination et son impliqués dans le suivi et l’évaluation efficace du programme.

7 ***Budget indicatif***

*Le budget prévisionnel estimé par bénéficiaire est environ 11 000 000 GNF (Onze millions Francs Guinéens) à titre indicatif.*

8 ***Autres informations***

Les ONG recrutées auront les mandats et responsabilités suivantes :

* ***Identification, Profilage et Orientation des Migrants de Retour :***
* Collaborer avec l'OIM et les autorités locales pour Identifier et recenser les migrants de retour dans les zones d'intervention du programme, en utilisant les outils et les critères fournis par le sous-bureau/ bureau satellite ;
* Établir des profils socio-économiques des migrants de retour afin de mieux comprendre leurs besoins spécifiques.
* Organiser des séances d’orientation et d'information sur les droits et devoirs des migrants de retour, le processus de la réintégration et, les opportunités de réintégration et services disponibles, en utilisant les supports et les messages développées par l'OIM.
* ***Planification de la Réintégration :***
* Réaliser des entretiens individuels avec les migrants de retour, pour évaluer leurs besoins, leurs attentes, leurs compétences et leurs projets de réintégration.
* Développer des plans de réintégration individuels ou collectifs en fonction des profils identifiés, en tenant compte des besoins et des capacités des migrants.
* Identifier les opportunités économiques locales, notamment dans l'agriculture, l'artisanat, la formation professionnelle, les PME ou d'autres secteurs pertinents.
* ***Mise en Œuvre des Programmes de Réintégration :***
* Assurer un accompagnement psychosocial des migrants de retour, en leur offrant un espace d'écoute, de conseil, de soutien et d'orientation vers les structures spécialisées si nécessaire.
* Faciliter l'accès des migrants de retour à des formations qualifiantes et/ou de renforcement de leurs compétences professionnelles, en fonction de leurs profils, de leurs besoins et de leurs projets, et en tenant compte des opportunités du marché local.
* Appuyer les migrants de retour dans la création ou le renforcement d'activités génératrices de revenus, en leur fournissant un appui financier (sous forme de subvention ou de micro-crédit) et technique (sous forme de conseil, de mentorat, de mise en réseau, etc.).
* ***Coordination :***
* Travailler en étroite collaboration avec les comités de suivi reproche établi les zones cibles du projet.
* Organiser régulièrement des réunions mensuelles de coordination avec les CSP et les représentants de l’OIM dans la zone pour une meilleure compréhension et intégration des migrants de retour.
* ***Suivi et Évaluation***
* Mettre en place un système de suivi pour évaluer l'impact des programmes de réintégration.
* Produire des rapports réguliers sur les progrès réalisés et les défis rencontrés.
* Effectuer des enquêtes périodiques auprès des migrants de retour pour évaluer leur progrès socio-économique.
* Partager les leçons apprises et formuler des recommandations pour l'amélioration des services.

La répartition des bénéficiaires par zone et par lot.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Lot** | **Zone (Ville)** | **Nombre de bénéficiaires** | **Total par Lot** |
| **Lot 1** | Kissidougou | 52 | **174** |
| Gueckedou | 22 |
| Macenta | 53 |
| Faranah | 47 |
| **Lot 2** | Dabola | 32 | **169** |
| Dinguiraye | 18 |
| Mali | 61 |
| Lélouma | 26 |
| Mandiana | 32 |
| **Lot 3** | Gaoual | 43 | **127** |
| Telimele, | 43 |
| Boffa | 19 |
| Fria | 22 |

Les soumissions doivent être effectuées individuellement, par lot en fonction des zones de mise en œuvre. Ainsi, un seul document de soumission ne peut en aucun cas couvrir plus d’un lot. Cependant, les soumissionnaires peuvent présenter des candidatures pour plusieurs lots séparément.

9 ***Critères de sélection***

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Libellé | Description | Pondération |
| Importance de la proposition en vue d’atteindre les résultats escomptés | * Expertise et expérience techniques pertinentes en matière de collaboration avec un éventail de parties prenantes aux niveaux national et local aux fins de l’adoption d’une approche intersectorielle tenant compte des jeunes ; * Expérience de l’application des principes relatifs aux droits, tels que l’inclusion, l’égalité, la responsabilité, la participation et l’universalité. * Indication de la manière dont le programme sera exécuté, y compris les risques ou complications potentiels, et de la manière dont le partenaire surmonterait ces difficultés. | 30 |
| Contribution de ressources | * Contribution de ressources du partenaire à l’appui de la mise en œuvre du programme (la contribution peut être en nature valorisée). | 10 |
| Rapport coût-efficacité | * Expertise en matière de budgétisation, de communication, de négociation et de participation ; * Répartition des coûts à l’appui de la mise en œuvre et de la gestion du programme. | 10 |
| Expérience locale et présence sur place | * Le partenaire doit déjà être présent dans une des localités du lot pour lequel il a soumissionné et avoir une expertise dans le domaine de la réintégration des migrants de retour ou dans un domaine similaire. | 10 |
| Gestion de projet | * Le partenaire doit démontrer des compétences pratiques en gestion de projet humanitaire, avec une expertise spécifique dans la gestion d'équipe de projet. Une répartition pertinente entre le personnel technique et le personnel chargé de la gestion de projet est requise. | 20 |
| Expertise et expérience sectorielles | * Le partenaire fait preuve d'une compréhension globale des questions liées à la migration et à la réintégration des migrants de retour de façon spécifique. Démontrer des compétences en matière d'accompagnement, d'orientation des jeunes, et de mise en place d'activités génératrices de revenus. | 10 |
| Viabilité de l'intervention | * Expérience en matière de partenariat avec des institutions clés œuvrant dans le domaine de la participation et de l’épanouissement des jeunes et des adolescents ; * Expérience, présence et relations avec la communauté aux niveaux national et local ; capacités de gestion ; viabilité de l’intervention. | 10 |
| TOTAL | | 100 |
| Autres | * Potentiel de reproduction et d’application à plus grande échelle ; * Capacité de prise en considération systématique des questions de genre dans le cadre de la mise en œuvre des programmes ; * Approche novatrice ; * Capacité avérée de gestion financière des projets ;   Bonne connaissance du contexte politique et social en Guinee et les zones de mise en œuvre de projet | Non pondérés |

**NB : Les propositions techniques seront éligibles pour un score technique de 60%**

10. ***Pièces jointes***

|  |  |
| --- | --- |
| **Description** | **Lien hypertexte** |
| ANNEXE A – Mandat | [IPs MPRR 2024](https://iomint-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/mabcamara_iom_int/EmsTbfoImF1AtcZr-MY5j9kBT1dwtxt9ro8GAfqhUm0ZcA?e=2icfT5) |
| ANNEXE B – Liste de vérification des références des partenaires d’exécution | [IPs MPRR 2024](https://iomint-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/mabcamara_iom_int/EmsTbfoImF1AtcZr-MY5j9kBT1dwtxt9ro8GAfqhUm0ZcA?e=2icfT5) |
| ANNEXE C – Questionnaire général sur les partenaires d’exécution | [IPs MPRR 2024](https://iomint-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/mabcamara_iom_int/EmsTbfoImF1AtcZr-MY5j9kBT1dwtxt9ro8GAfqhUm0ZcA?e=2icfT5) |
| ANNEXE D – Modèle de note conceptuelle | [IPs MPRR 2024](https://iomint-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/mabcamara_iom_int/EmsTbfoImF1AtcZr-MY5j9kBT1dwtxt9ro8GAfqhUm0ZcA?e=2icfT5) |
| ANNEXE E – Modèles de rapports financiers et descriptifs | [IPs MPRR 2024](https://iomint-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/mabcamara_iom_int/EmsTbfoImF1AtcZr-MY5j9kBT1dwtxt9ro8GAfqhUm0ZcA?e=2icfT5) |
| ANNEXE F – Modèle d’accord relatif à l’exécution d’un projet | [IPs MPRR 2024](https://iomint-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/mabcamara_iom_int/EmsTbfoImF1AtcZr-MY5j9kBT1dwtxt9ro8GAfqhUm0ZcA?e=2icfT5) |
| ANNEXE G – Déclaration de conformité à l’intention des partenaires d’exécution | [IPs MPRR 2024](https://iomint-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/mabcamara_iom_int/EmsTbfoImF1AtcZr-MY5j9kBT1dwtxt9ro8GAfqhUm0ZcA?e=2icfT5) |

11. ***Pour de plus amples informations sur cette possibilité de partenariat et la procédure de candidature, veuillez consulter la page suivante :*** <https://iomint.sharepoint.com/teams/ImplementingPartnersManagement/SiteAssets/Forms/AllItems.aspx?id=%2Fteams%2FImplementingPartnersManagement%2FSiteAssets%2FSitePages%2FImplementing%2DPartnerships%2DManagement%2DHandbook%2D%28Full%2DVersion%29%2FIN288%20Implementing%20Partnerships%20Management%20Handbook%20%28FRENCH%29%2Epdf&parent=%2Fteams%2FImplementingPartnersManagement%2FSiteAssets%2FSitePages%2FImplementing%2DPartnerships%2DManagement%2DHandbook%2D%28Full%2DVersion%29&p=true&ga=1>

Les organisations qui répondent à cet appel doivent apporter la preuve de leur capacité de mettre en œuvre toutes les activités indiquées en une seule fois. Les candidatures partielles portant uniquement sur certaines activités ne seront pas examinées.

L’OIM se réserve le droit d’annuler des activités planifiées ou d’en définir de nouvelles, et d’en réduire ou d’en élargir la portée. Les partenaires d’exécution retenus doivent se tenir prêts à établir un budget détaillé fondé sur leur proposition dans un délai de deux semaines après avoir reçu l’avis de sélection de l’OIM.

Dans les deux semaines suivant la date limite de dépôt des notes conceptuelles, l’ensemble des candidats recevront un avis écrit les informant de l’issue du processus de sélection. En cas de demande de précision de la part d’un candidat, l’OIM lui répondra en indiquant les mesures prises pour garantir la transparence et l’intégrité du processus de sélection.

Pour des raisons de confidentialité, l’OIM se réserve le droit de ne pas divulguer d’informations précises concernant la décision prise par son bureau.

L’OIM se réserve le droit d’accepter ou de rejeter toute manifestation d’intérêt, et d’annuler le processus de sélection ou de rejeter toutes les expressions d’intérêt à tout moment, sans engager sa responsabilité auprès des partenaires d’exécution concernés.

Pour de plus amples informations, veuillez écrire à l’adresse suivante : [jloua@iom.int](mailto:jloua@iom.int) , en copie [mabcamara@iom.int](mailto:mabcamara@iom.int)

**Directives relatives à la soumission des manifestations d’intérêt**

Le présent document renferme les instructions relatives à la constitution et à la soumission des dossiers de candidature, y compris de l’annexe A (informations relatives aux partenaires d’exécution).

1. Les candidatures doivent être soumises en personne ou envoyées par voie postale dans une enveloppe scellée à l’attention du bureau de l’OIM à [insérer l’adresse complète], le [insérer la date et l’heure limites de dépôt des candidatures] au plus tard. Les candidatures soumises après le délai fixé ne seront pas prises en compte.
2. Une description détaillée de la manière dont les compétences, l’expérience, les connaissances et l’expertise des partenaires d’exécution répondent aux exigences énoncées dans l’appel à manifestation d’intérêt publié par l’OIM devra être fournie.
3. Les candidats doivent soumettre les originaux ainsi qu’une copie des documents du dossier de candidature, en précisant sur chaque enveloppe « original » et « copie ». En cas de divergence entre l’original et la copie, ce premier prévaut. Les deux enveloppes susmentionnées doivent être placées dans une seule et même enveloppe scellée. Sur cette dernière, il convient d’indiquer l’adresse d’envoi de la soumission, le numéro de référence et l’intitulé du projet, ainsi que le nom du partenaire d’exécution.
4. Les candidatures doivent être soumises en anglais et au format demandé par l’OIM dans l’appel à manifestation d’intérêt. Il est impératif de fournir toutes les informations demandées, en répondant de manière claire et concise à tous les points énoncés dans l’appel. Toute candidature qui ne répond pas pleinement à l’ensemble de ces critères pourra être rejetée.
5. Le dossier de candidature doit contenir les documents suivants :
   1. une lettre d’accompagnement ;
   2. les documents demandés dans l’appel à manifestation d’intérêt, chaque page devant être dûment signée par le représentant habilité du partenaire potentiel ; et
   3. tout autre document pertinent.
6. Il est possible de modifier ou de retirer les candidatures par écrit, avant la date limite indiquée dans l’appel à manifestation d’intérêt. Passé ce délai, les candidatures ne pourront plus être modifiées ou retirées.
7. Les coûts relatifs à la constitution et à la soumission du dossier de candidature sont à la charge du partenaire d’exécution et l’OIM ne peut en aucun cas être tenue responsable des frais engagés.
8. Aucuns frais de dossier ne seront demandés par l’OIM aux candidats.
9. Les partenaires peuvent signaler des cas de fraude, de corruption et de manquement sur la plateforme Nous sommes tous concernés ([We Are All In](https://weareallin.iom.int/fr)) de l’OIM.
10. Toute information communiquée par écrit ou oralement aux partenaires d’exécution dans le cadre de cet appel à manifestation d’intérêt doit être considérée comme confidentielle. Ceux-ci ne doivent pas partager ou évoquer ces informations avec un tiers sans l’approbation écrite préalable de l’OIM. Cette obligation subsiste après l’achèvement du processus de sélection, que la candidature du partenaire d’exécution ait été retenue ou non.
11. L’OIM traitera toutes les informations (ou les informations libellées comme exclusives, sensibles ou financières) communiquées par les partenaires d’exécution de manière confidentielle, et les données à caractère personnel seront traitées dans le respect des principes relatifs à la protection des données.
12. En soumettant leur candidature, les partenaires d’exécution autorisent l’OIM à partager des informations avec les personnes qui doivent en avoir connaissance aux fins de l’évaluation de la proposition et du traitement du dossier.
13. En soumettant leur candidature ou une manifestation d’intérêt, les candidats confirment leur adhésion à la déclaration de conformité de l’OIM reproduite dans le formulaire prévu à cet effet et accusent réception de la liste des pratiques interdites (pièce jointe).
14. L’OIM se réserve le droit d’accepter ou de rejeter toute candidature, d’annuler le processus et de rejeter toutes les candidatures, à tout moment, sans engager sa responsabilité auprès des partenaires d’exécution concernés, et sans obligation de les informer du motif de sa décision.

LISTE DE VÉRIFICATION DES RÉFÉRENCES DES PARTENAIRES D’EXÉCUTION

Les informations ci-après doivent figurer dans la réponse à l’appel à manifestation d’intérêt publié par l’OIM.

**TABLEAU 1 – PRINCIPALE EXPÉRIENCE EN TANT QUE PARTENAIRE D’EXÉCUTION AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES (format libre)**

• Début (mois/année)

• Fin (mois/année)

• Donateur/partenaire chef de file

• Description des projets

• Montant du contrat

Remarques (veuillez fournir des pièces justificatives)

**TABLEAU 2 – EXPÉRIENCE SIMILAIRE AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES (format libre)**

• Année

• Donateur/partenaire chef de file

• Description des projets

• Montant du contrat

• Remarques (veuillez fournir des pièces justificatives\*)

**TABLEAU 3 – LISTE DES PRINCIPAUX MEMBRES DU PERSONNEL (format libre)**

• Nom

• Fonction et qualifications

• Nombre d’années d’expérience

Veuillez fournir un organigramme ainsi qu’un CV détaillé des membres clés de la direction et du personnel de l’organisation.

**TABLEAU 4 – AUTRES INFORMATIONS (format libre)**

Outre les informations demandées, les partenaires d’exécution peuvent joindre tout autre document pertinent.

Bureau de l’OIM – (nom)

Numéro de référence de l’appel à manifestation d’intérêt de l’OIM :

**Mandat**

|  |
| --- |
| Introduction |
| **Recrutement d'ONG pour l’appui à la réintégration de 470 migrants de retour dans les zones reculées en Guinée au compte du Projet : MPRR-SSA.** |
| Contexte |
| La Guinée, comme de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, fait face à une migration irrégulière croissante qui touche particulièrement les jeunes, aussi bien dans les zones rurales que dans les grandes villes. Attirés par la promesse d'une vie meilleure, ils entreprennent des voyages dangereux vers l'Europe ou d'autres destinations, les exposant aux risques de traite, d'exploitation, de violence et souvent à la mort. Beaucoup sont interceptés ou renvoyés, tandis que d'autres rentrent volontairement au pays, mais se retrouvent fréquemment sans ressources ni perspectives.  Afin de répondre à ce défi, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), en collaboration avec l'Union Européenne et le gouvernement guinéen, a lancé depuis 2017 des programmes d'aide au retour volontaire et à la réintégration. Des sous-bureaux et bureaux satellites ont été créés à Mamou, Kankan, Nzérékoré, Boké et Labé pour soutenir les migrants de retour dans le processus de leur réintégration. Cependant, les migrants vivant dans des zones reculées éprouvent souvent des difficultés à accéder à ces services à cause de leur isolement géographique, d'une infrastructure routière limitée et des coûts élevés de déplacement.  Pour rapprocher les services des migrants et renforcer la réintégration socio-économique, l'OIM souhaite recruter des ONG nationales ou internationales afin de coordonner et réaliser les activités de réintégration dans les zones de Macenta, Kissidougou, Guéckédou, Gaoual, Dabola, Mali, Lélouma, Télimélé, Dinguiraye, Faranah, Mandiana, Kérouané, Kouroussa, Boffa et Fria. Ces ONG travailleront en collaboration avec les services déconcentrés de l'État, les collectivités locales, les organisations de la société civile, les leaders religieux et coutumiers, ainsi que les bénéficiaires eux-mêmes. Cette approche permettra d'assurer un suivi rapproché, d'améliorer la coordination avec les autorités locales et de favoriser l'appropriation du processus de réintégration, renforçant ainsi la durabilité et l'efficacité du programme.  Cette initiative se situe dans le cadre du nouveau Programme de Protection, de Retour et de Réintégration des Migrants en Afrique Subsaharienne (MPRR-SSA) avec un financement de l'Union Européenne. Ce programme vise à offrir aux migrants de retour des opportunités de réinsertion socio-économique durable, en tenant compte de leur lieu d'installation, de leurs besoins spécifiques et de ceux de leurs communautés d'accueil. Il inclut des activités d’orientation, d'accompagnement psychosocial, de formation professionnelle, et de soutien à la création d'activités génératrices de revenus. |
| Objectif |
| L'objectif du recrutement des ONG dans les zones ciblées est de fournir de services de réintégration socio-économique rapprochés et adaptés aux besoins des migrants de retour, et faciliter leur réintégration au sein de leurs communautés respectives. |
| **Interventions proposées** |
| Partenaire d’implémentation ( ONG) pour l’appui à la réintégration des migrants de retour dans les zones reculées en Guinée au compte du Projet : MPRR-SSA. |
| **Effets directs généraux** |
| Les migrants dans les zones reculées en Guinée au compte du Projet : MPRR-SSA sont assistés |
| **Résultats escomptés** |
| L'ONG recrutée devra produire les livrables suivants, en respectant les délais et les formats indiqués par l’OIM et ses partenaires :   * **Livrable 1 :** Un rapport d'identification et de recensement des migrants de retour dans les zones d'intervention du programme, avec la liste des bénéficiaires potentiels et leurs caractéristiques. * **Livrable 2 :** Un rapport de sensibilisation et d'information des migrants de retour, avec le nombre et le profil des participants, les supports et les messages utilisés, les réactions et les suggestions recueillies. * **Livrable 3 :** Un rapport d'entretien individuel avec les migrants de retour, avec le nombre et le profil des bénéficiaires, les besoins, les attentes, les compétences et les projets identifiés, les plans d'action proposés. * **Livrable 4 :** Un rapport d'accompagnement psychosocial des migrants de retour, avec le nombre et le profil des bénéficiaires, les types de services offerts, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées, les recommandations formulées. * **Livrable 6 :** Un rapport d'appui à la création ou au renforcement d'activités génératrices de revenus des migrants de retour, avec le nombre et le profil des bénéficiaires, les types d'activités soutenues, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées, les recommandations formulées.   **Livrable 8 :** Un rapport de suivi et d'évaluation du programme, avec les données collectées, analysées et restituées, les indicateurs mesurés, les leçons apprises, les bonnes pratiques identifiées, les recommandations formulées |
| Impact |
| Les résultats attendus sont les suivants :   * **Résultat 1 :** Les migrants de retour sont identifiés, sensibilisés sur leurs droits et devoirs, orientés vers les services disponibles et accompagnés dans leur parcours de réintégration. * **Résultat 2 :** Les migrants de retour bénéficient d'un appui psychosocial adapté à leurs besoins et à leur situation. * **Résultat 3 :** Les migrants de retour accèdent à des opportunités de formation qualifiante et/ou de renforcement de leurs compétences professionnelles. * **Résultat 4 :** Les migrants de retour reçoivent un appui financier et technique pour la création ou le renforcement d'activités génératrices de revenus. * **Résultat 5 :** Les acteurs locaux impliqués dans la réintégration des migrants de retour participent aux réunions de coordination et son impliqués dans le suivi et l’évaluation efficace du programme. |
| Partenariats et collaboration |
| Les ONG recrutées auront les mandats et responsabilités suivantes :   1. **Identification, Profilage et Orientation des Migrants de Retour :**  * Collaborer avec l'OIM et les autorités locales pour Identifier et recenser les migrants de retour dans les zones d'intervention du programme, en utilisant les outils et les critères fournis par le sous-bureau/ bureau satellite ; * Établir des profils socio-économiques des migrants de retour afin de mieux comprendre leurs besoins spécifiques. * Organiser des séances d’orientation et d'information sur les droits et devoirs des migrants de retour, le processus de la réintégration et, les opportunités de réintégration et services disponibles, en utilisant les supports et les messages développées par l'OIM.  1. **Planification de la Réintégration :**  * Réaliser des entretiens individuels avec les migrants de retour, pour évaluer leurs besoins, leurs attentes, leurs compétences et leurs projets de réintégration. * Développer des plans de réintégration individuels ou collectifs en fonction des profils identifiés, en tenant compte des besoins et des capacités des migrants. * Identifier les opportunités économiques locales, notamment dans l'agriculture, l'artisanat, la formation professionnelle, les PME ou d'autres secteurs pertinents.  1. **Mise en Œuvre des Programmes de Réintégration :**  * Assurer un accompagnement psychosocial des migrants de retour, en leur offrant un espace d'écoute, de conseil, de soutien et d'orientation vers les structures spécialisées si nécessaire. * Faciliter l'accès des migrants de retour à des formations qualifiantes et/ou de renforcement de leurs compétences professionnelles, en fonction de leurs profils, de leurs besoins et de leurs projets, et en tenant compte des opportunités du marché local. * Appuyer les migrants de retour dans la création ou le renforcement d'activités génératrices de revenus, en leur fournissant un appui financier (sous forme de subvention ou de micro-crédit) et technique (sous forme de conseil, de mentorat, de mise en réseau, etc.).  1. **Coordination :**  * Travailler en étroite collaboration avec les comités de suivi reproche établi les zones cibles du projet. * Organiser régulièrement des réunions mensuelles de coordination avec les CSP et les représentants de l’OIM dans la zone pour une meilleure compréhension et intégration des migrants de retour.  1. **Suivi et Évaluation**  * Mettre en place un système de suivi pour évaluer l'impact des programmes de réintégration. * Produire des rapports réguliers sur les progrès réalisés et les défis rencontrés. * Effectuer des enquêtes périodiques auprès des migrants de retour pour évaluer leur progrès socio-économique. * Partager les leçons apprises et formuler des recommandations pour l'amélioration des services. |
| **Calendrier proposé** |
| Le projet s'étendra sur une période de 6 mois à compter de la date de signature du contrat de prestation. |
| **Qualifications et expérience** |
| L'ONG recrutée devra répondre aux critères suivants :   * Avoir une expérience avérée dans la mise en œuvre de projets de réintégration des migrants, ou de projets similaires dans le domaine du développement socio-économique, de la protection, de l'éducation, de l'emploi, de l'entrepreneuriat, etc. * Avoir une bonne connaissance du contexte guinéen, des enjeux et des défis liés à la migration, à la réintégration, à la prévention de la migration irrégulière, à la cohésion sociale, etc. * Avoir une bonne capacité de coordination et de collaboration avec les acteurs locaux, notamment les services déconcentrés de l'Etat, les collectivités locales, les organisations de la société civile, les leaders religieux et coutumiers, etc. * Avoir une bonne capacité de gestion financière, administrative et logistique, en respectant les règles et les procédures du bailleur de fonds. * Avoir une bonne capacité de suivi et d'évaluation, en utilisant les outils et les méthodes appropriés, et en assurant une collecte, une analyse et une restitution rigoureuses des données. * Avoir une bonne capacité de communication, de sensibilisation, de formation, de conseil, de mentorat, de dialogue, etc., en utilisant les supports et les messages adaptés aux publics cibles. * Avoir une équipe qualifiée, motivée et disponible, composée d'experts techniques, de coordinateurs, d'animateurs, de formateurs, de conseillers, etc. * Avoir une présence effective ou potentielle dans les zones d'intervention du programme, ou être en mesure de s'y déployer rapidement et efficacement. |
| Soumission de la proposition de projet |
| Mode de soumission admissible des propositions :   * **Par courrier électronique** * **par courrier / remise en main propre**   avec la mention : proposition technique et financière pour la réintégration des migrants dans les zones reculées |
| Adresse et date limite de soumission du projet |
| **conakrypandl@iom.int** |

Bureau de l’OIM – (nom)

Numéro de référence de l’appel à manifestation d’intérêt de l’OIM :

**Questionnaire général sur les partenaires d’exécution**

Les informations fournies dans ce formulaire serviront à l’évaluation de la diligence raisonnable des candidats.

|  |  |
| --- | --- |
| **Numéro de référence de l’appel à manifestation d’intérêt :** |  |
| **Nom complet de l’organisation et sigle :** |  |
| **Adresses postale et électronique de la personne de contact :** |  |
| **Date :** |  |
| **Existe-t-il déjà un partenariat entre l’organisation et l’OIM ?** |  |
| **Si oui, quand cette coopération a-t-elle débuté ?** |  |
|  |  |
| **A. INFORMATIONS GÉNÉRALES ET GOUVERNANCE** | |
| L’organisation est-elle légalement enregistrée dans le(s) pays de mise en œuvre ? Si oui, veuillez indiquer le numéro d’enregistrement ou fournir une preuve. Si non, veuillez fournir une explication. |  |
| Quel est le statut de l’organisation (par exemple, organisme public, entreprise détenue ou contrôlée par l’État, organisation intergouvernementale, organisation internationale, organisation non gouvernementale, organisme à but non lucratif, organisation internationale de la société civile ou organisation de la société civile) ? |  |
| L’organisation publie-t-elle chaque année un état financier vérifié ? Si non, veuillez expliquer pourquoi. |  |
| La direction ou les actionnaires de l’organisation entretiennent-ils une relation avec l’OIM qui serait susceptible d’entraîner un conflit d’intérêts ? |  |
| Quand l’organisation a-t-elle été créée ? |  |
| Quand l’organisation a-t-elle été évaluée par l’OIM ou un autre organisme des Nations Unies pour la dernière fois ? |  |
| Veuillez indiquer la date de la dernière évaluation externe et le nom de l’évaluateur(trice). L’OIM peut‑elle y avoir accès ? |  |
| **B. Structure organisationnelle** | |
| Un organigramme actualisé de l’organisation et les CV des membres clés du personnel sont-ils joints à la candidature ? |  |
| Dans quelles régions du pays l’organisation intervient-elle, et quelles sont sa structure et sa présence sur le terrain ? |  |
| Combien de personnes travaillent dans le bureau de pays ou pour le programme ? |  |
| Les fonctions opérationnelles principales disposent‑elles toutes de ressources humaines et autres (finance, logistique, mise en œuvre, suivi et évaluation) suffisantes ? |  |
| L’organisation a-t-elle établi des directives à l’intention du personnel ? |  |
| L’organisation est-elle dotée de procédures permettant d’assurer la sécurité du personnel ? |  |
| **C. RELATIONS EXTÉRIEURES ET INFLUENCE** |  |
| **Réseaux et coordination** |  |
| L’organisation a-t-elle noué des liens de collaboration avec d’autres organisations de la société civile, organisations humanitaires ou réseaux ? Si oui, veuillez préciser. |  |
| L’organisation coordonne-t-elle son action avec des organisations de la société civile (locales, nationales ou internationales) ? Si oui, veuillez préciser. |  |
| Comment l’organisation interagit-elle avec les bénéficiaires et les communautés ? |  |
| L’organisation assure-t-elle une coordination avec le gouvernement ou les autorités ? |  |
| L’organisation participe-t-elle à des processus publics ou politiques (discussions ou décisions budgétaires ou politiques des autorités nationales et locales) ? |  |
| **Information et sensibilisation** |  |
| L’organisation produit-elle régulièrement des documents d’information ? Si oui, veuillez préciser. |  |
| L’organisation tient-elle des manifestations publiques à des fins de collecte de fonds ou autre ? Si oui, veuillez préciser. |  |
| L’organisation recourt-elle aux médias ? |  |
| L’organisation considère-t-elle les efforts de sensibilisation comme un pilier de son action ? Si oui, veuillez préciser. |  |
| L’organisation mène-t-elle des activités de lobbying ? Si oui, veuillez préciser. |  |
| **C. CAPACITÉS PROGRAMMATIQUES** |  |
| L’organisation a-t-elle une mission et une vision officielles ? Veuillez indiquer le lien correspondant si cette page est accessible au public. |  |
| Quels sont le(s) groupe(s) cible(s) ou les bénéficiaires de l’organisation ? |  |
| Quelle est la zone géographique d’intervention de l’organisation ? |  |
| Quels sont les domaines programmatiques de l’organisation ? |  |
| L’organisation dispose-t-elle d’un registre des risques et d’un processus de gestion des risques ? |  |
| **Informations relatives à l’organisation :** |  |
| L’organisation promeut-elle et respecte-t-elle les [principes humanitaires](https://www.iom.int/sites/g/files/tmzbdl486/files/2018-07/IOM-Humanitarian-Policy-Principles-on-Humanitarian-Action.pdf) ? |  |
| L’organisation facilite-t-elle la fourniture d’une aide de manière impartiale et fondée uniquement sur les besoins ? |  |
| L’organisation opère-t-elle en toute indépendance, sans que des intérêts politiques lui soient imposés ? |  |
| L’organisation promeut-elle l’approche consistant à ne pas nuire ? |  |
| L’organisation dispose-t-elle d’un plan ou d’une stratégie à long terme ? |  |
| L’organisation est-elle dotée d’un cadre de responsabilité à l’égard des populations touchées ? |  |
| L’organisation dispose-t-elle d’un code de conduite ou d’une autre politique en matière d’éthique ? |  |
| L’organisation a-t-elle adopté des politiques et des procédures pour prévenir l’exploitation et les atteintes sexuelles (PSEA) ? |  |
| Comment l’organisation lutte-t-elle contre l’exploitation et les atteintes sexuelles en interne et auprès des populations qu’elle sert ? |  |
| **D. CAPACITÉS FINANCIÈRES** |  |
| Quels donateurs soutiennent actuellement les activités programmatiques de l’organisation ? |  |
| Quel est le budget global actuel des activités de l’organisation ? |  |
| L’organisation a-t-elle rencontré des problèmes de liquidité ou de solvabilité au cours des trois dernières années ? Si oui, comment ces problèmes ont-ils été résolus ? |  |
| **Système de comptabilité** |  |
| L’organisation est-elle dotée de politiques précises énonçant ses normes, règles et procédures en matière de comptabilité ? |  |
| Quelles normes comptables suit-elle (IPSAS, IFRS ou réglementation nationale) ? |  |
| Quel logiciel de comptabilité l’organisation utilise‑t‑elle et celui-ci est-il intégré à d’autres fonctions (par exemple, ressources humaines ou achats) ? |  |
| Quelle est la politique de l’organisation en matière de conservation des documents comptables et des pièces justificatives ? Comment l’organisation protège-t-elle ses archives des vols, des incendies, des inondations, etc. ? A-t-elle rencontré des difficultés à cet égard au cours des trois dernières années ? |  |
| L’organisation comptabilise-t-elle tous ses coûts en temps voulu ? |  |
| L’organisation peut-elle établir des rapports financiers périodiques au niveau des projets ? |  |
| **Contrôle financier** |  |
| L’organisation détient-elle un compte bancaire à son nom ? |  |
| L’organisation a-t-elle établi des fonctions d’audit interne ? |  |
| Existe-t-il une obligation de vérification externe régulière des comptes de l’organisation et, si oui, ces vérifications sont-elles réalisées en temps voulu ? |  |
| L’organisation se conforme-t-elle aux recommandations issues des vérifications ? |  |
| Quelles sont les principales caractéristiques du système de contrôle interne existant ? L’organisation a-t-elle rencontré des difficultés à cet égard au cours des trois dernières années ? |  |
| Comment l’organisation garantit-elle une séparation suffisante des tâches ? |  |
| L’organisation a-t-elle un système pour éviter que les dépenses ne soient communiquées deux fois aux donateurs ? Dispose-t-elle d’un système de comptabilité permettant de faciliter les contrôles connexes dans le cadre des projets ? |  |
| **Rapport coût-efficacité** |  |
| L’organisation se préoccupe-t-elle des coûts ? Quels principes applique-t-elle pour les réduire ? |  |
| Des devis ou des factures sont-ils obtenus avant de procéder aux achats ? |  |
| **E. CAPACITÉS EN MATIÈRE D’ACHAT ET DE GESTION DE LA CHAÎNE D’APPROVISIONNEMENT** |  |
| Veuillez décrire la structure logistique de l’organisation. |  |
| L’organisation est-elle dotée de politiques de lutte contre le terrorisme nécessitant de vérifier systématiquement que les partenaires et les fournisseurs ne figurent pas sur la liste des organisations terroristes, et les applique-t-elle ? |  |
| **Achats** |  |
| L’organisation est-elle dotée de règles claires en matière d’achat ? Si oui, veuillez en fournir un exemplaire. |  |
| La politique d’achat de l’organisation a-t-elle été examinée et acceptée par d’autres organisations et/ou donateurs ? |  |
| L’organisation dispose-t-elle d’une politique claire en matière de séparation des tâches et de délégation de pouvoir dans le cadre des processus d’achat ? |  |
| L’organisation a-t-elle (et utilise-t-elle) un plan en matière d’achat ? |  |
| L’organisation utilise-t-elle le système ERP pour publier les transactions d’achat ? |  |
| **Gestion des actifs et des entrepôts** |  |
| L’organisation dispose-t-elle d’une base de données recensant ses actifs ? |  |
| L’organisation a-t-elle établi des protocoles régissant le transfert, la comptabilisation en pertes, la vente et la cession des actifs ? |  |
| L’organisation dispose-t-elle de procédures de gestion des stocks et des entrepôts ? |  |

Je soussigné(e) déclare que les informations renseignées dans le présent formulaire sont exactes et que tout changement éventuel sera notifié dans les meilleurs délais :

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

(Signature)

Nom :

Titre :

Date :